



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*

*Service de la communication interministérielle*

Papeete, le 26 juin 2019

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **7<sup>ème</sup> comité de coordination du service civique en Polynésie française : Garantir la qualité des missions de service civique**

*Mardi 25 juin 2019*

M. Éric REQUET, Secrétaire général chargé de l'administration de l'État en Polynésie française et délégué territorial de l'Agence de service civique, a présidé mardi 25 juin le 7<sup>ème</sup> comité de coordination du service civique, en présence de Madame Isabelle SACHET, Ministre de la famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances.

Ce comité collégial, qui se réunit une fois par an avec l'ensemble des acteurs concernés, constitue l'organe de pilotage du service civique sur l'ensemble du territoire. Cette année, la séance a été ouverte par le témoignage de M. Perry HEINDRICKS, ancien engagé de la fédération des œuvres laïques et par la diffusion d'une vidéo réalisée par l'association « Union pour la jeunesse », présentant plusieurs volontaires actuellement en mission auprès de leur association.

Le service civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans, (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap,) de s'engager de manière volontaire dans une association, une collectivité (commune, communauté de communes, Pays) ou un service de l'État pour une mission au service de l'intérêt général. Ces missions, d'une durée de 8 mois sont proposées dans des domaines variés tels que la solidarité, l'éducation pour tous, l'environnement, la culture ou encore la santé. Une indemnité est versée chaque mois au volontaire pendant toute la durée de sa mission. Ce dispositif répond ainsi au souhait d'engagement des jeunes tout en leur permettant de développer des compétences et de gagner en autonomie.

Depuis son lancement en 2011, 3 269 jeunes ont effectué une mission en Polynésie française. Ce dispositif séduit toujours davantage et connaît un réel succès. Depuis 2018, l'État apporte la plus grande attention à la qualité des missions confiées aux jeunes volontaires. Il s'agit d'offrir la meilleure expérience possible et aider ces jeunes à préparer leur projet d'avenir.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)